Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

BELGIQUE – Du colza conventionnel contaminé par une PGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 29/05/2008, modifié le 09/03/2026

Le 29 mai 2008, Bayer Crop Science, à l'occasion d'un test de qualité sur les semences, a découvert que quinze parcelles d'essais de colza conventionnel que cette entreprise cultivait avaient été contaminées par des PGM non autorisées dans l'Union européenne. Bayer CropScience a alors averti les autorités belges et a procédé à l'arrachage des plantules incriminées. Les semis avaient été réalisés le 6 mai 2008, dans plusieurs localités de Wallonie et de Flandre.
Le communiqué du ministère de la Santé publique précise : "Le lot de semences conventionnelles a été contaminé par 5% de colza GM" [1]. Selon une enquête provisoire réalisée par Bayer, cette contamination a pour origine une "erreur humaine". Le ministère précise enfin que "le seul risque de dissémination de ces OGM non autorisés est de retrouver des repousses de colza (éventuellement OGM) sur les parcelles concernées dans les années suivantes. C'est pourquoi Bayer, sous le contrôle du SPF Santé publique, effectuera pendant les prochains mois des contrôles réguliers sur l'apparition de repousses. Dans l'intervalle, les champs ne seront pas labourés. L'apparition de repousses sera également suivie dans les années suivantes".
Le ministre wallon de l'Agriculture, Benoît Lutgen, a aussitôt réagi dans un communiqué intitulé "Bayer a pollué, Bayer devra payer !" [2] : "Cette contamination est inadmissible. [...] Il s'agit d'une nouvelle preuve du caractère incontrôlable des cultures d'OGM et de leur mise sur le marché".

[1] https://portal.health.fgov.be/porta...

[2] http://lutgen.wallonie.be/spip/spip...

Adresse de cet article : https://infogm.org/belgique-du-colza-conventionnel-contamine-par-une-pgm/